

DELIBERATION N° D.2020.07.17

du Conseil communautaire du 7 juillet 2020

Commissions consultatives paritaires des Syndicats d'énergies :
- Syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Ile-de-France (SIGEIF).
- Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour les énergies et les réseaux de communication (SIPPEREC).
- Syndicat d'énergie des Yvelines (SEY 78).
Désignation de représentants de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.
Mandature 2020-2026.

Date de la convocation : 1 juillet 2020
Date d'affichage : 9 juillet 2020
Nombre de conseillers en exercice : 76
Secrétaire de séance : Charles RODWELL
Rapporteur : M. François DE MAZIERES

Président: M. François DE MAZIERES

Sont présents :

M. Jacques ALEXIS, M. Renaud ANZIEU, Mme Marie-Hélène AUBERT, M. Tanneguy AUDIC DE QUERNEN, Mme Vanessa AUROY, M. Michel BANCAL, M. Jean-François BARATON, Mme Martine BELLIER, M. Philippe BENASSAYA, M. Patrice BERQUET, Mme Anne-Sophie BODARWE, Mme Marie BOELLE, M. Fabien BOUGLE, Mme Annick BOUQUET, Mme Sonia BRAU, M. Philippe BRILLAULT, Mme Claire CHAGNAUD-FORAIN, Mme Violaine CHARPENTIER, M. Jean-Pierre CONRIE, M. Gilles CURTI, Mme Sylvie D'ESTEVE, M. François DARCHIS, Mme Emmanuelle DE CREPY, M. Olivier DE LA FAIRE, M. François DE MAZIERES, M. Olivier DELAPORTE, M. Richard DELEPIERRE, Mme Elodie DEZECOT, Mme Caroline DOUCERAIN, M. Bruno DREVON, Mme Lydie DUCHON, Mme Lydie DULONGPONT, Mme Laëtitia GAINARD-VIOT, M. Stéphane GRASSET, M. Kamel HAMZA, Mme Jocelyne HANNIER, Mme Jane-Marie HERMANN, M. Arnaud HOURDIN, Mme Nathalie JAQUEMET, Mme Anne-Lise JOSSET, M. Christophe KONSDORFF, Mme Magali LAMIR, M. Henri LANCELIN, Mme Géraldine LARDENNOIS, M. Jean Pierre LAROCHE DE ROUSSANE, M. Olivier LEBRUN, M. Erik LINQUIER, M. Emmanuel LION, Mme Lucie LONCLE DUDA, M. Jean-Philippe LUCE, Mme Florence MELLOR, M. Alain NOURISSIER, M. Philippe PAIN, Mme Valérie PECRESSE, Mme Anne PELLETIER-LE-BARBIER, Mme Sylvie PIGANEAU, M. Gwilherm POULLENNEC, Mme Pascale RENAUD, M. Benoît RIBERT, Mme Béatrice RIGAUD-JURE, M. Richard RIVAUD, M. Charles RODWELL, Mme Dominique ROUCHER, M. Alain SANSON, Mme Martine SCHMIT, M. Jean-Christian SCHNELL, Mme Anne-France SIMON, M. Pascal THEVENOT, M. Marc TOURELLE, M. Luc WATTELLE.

Absents excusés:

Mme Nathalie BRAR-CHAUVEAU, M. Jean-Michel ISSAKIDIS.
Mme Christine CARON (pouvoir à M. Olivier LEBRUN), Mme Marie-Laure BOURGOUIN-LABRO (pouvoir à Mme Emmanuelle DE CREPY), Mme Laurence AUGERE (pouvoir à M. Jean-Christian SCHNELL), M. Pierre SOUDRY (pouvoir à Mme Sylvie D'ESTEVE).

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu les articles L2224-37-1, L. 5216-5 et L.5711-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de l'énergie ;

Vu la loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte ;

Vu les statuts du SIGEIF, du SIPPAREC et du SEY 78 ;

Vu les précédentes délibérations de désignations de représentants de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc dans les commissions consultatives paritaires des syndicats SIGEIF, SIPPAREC et SEY 78, n°2016-06-26 du 27 juin 2016, n°2016-01-07 du 11 janvier 2016 et n° 2017-01-15 du 31 janvier 2017.

- La loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte prévoit, notamment, que les syndicats qui exercent la compétence de distribution d'énergie doivent mettre en place une instance appelée « commission consultative paritaire ».

Cette commission est composée, à parts égales, de représentants du syndicat et des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) concernés. Elle a vocation à constituer un lieu d'échange et de décision afin de coordonner l'action de ses membres dans le domaine de l'énergie, de mettre en cohérence leurs politiques d'investissement et de faciliter l'échange des données. Elle permet également au syndicat d'assurer, à la demande et pour le compte de l'un de ses membres, l'élaboration d'un plan climat-air-énergie territorial.

A ce titre, la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc dépend des 3 syndicats suivants :

- Syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Ile-de-France (SIGEIF),
- Syndicat d'énergie des Yvelines (SEY 78),
- Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour les énergies et les réseaux de communication (SIPPAREC).

- **Syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Ile-de-France (SIGEIF)**

Plus important syndicat d'énergie en France, le Sigeif, né en 1903, est un établissement public de coopération intercommunale regroupant, à ce jour, 185 établissements de la région parisienne.

Son rôle :

- une mission "historique" de service public : le contrôle de l'acheminement de l'énergie,
- une nouvelle mission "politique" : le conseil, l'information, le soutien et le subventionnement de ses communes adhérentes en matière de maîtrise de la demande d'énergie (MDE),
- une nouvelle mission technique et économique : l'achat d'énergie pour le compte des collectivités d'Ile-de-France dans le cadre de l'ouverture des marchés.

Quelques chiffres clés :

- concession gaz naturel : 185 établissements, 5,5 millions d'habitants, 9 424 km de réseau,
- concession électricité : 64 communes (adhérant également à la compétence gaz), 1,4 million d'habitants, 8 760 km de réseau.

Dans ce contexte, le SIGEIF a saisi la CAVGP afin qu'elle désigne un représentant, pour les communes membres du syndicat et situées sur son territoire, au sein de sa commission consultative paritaire.

- **Syndicat d'énergie des Yvelines (SEY 78) :**

Etablissement de coopération intercommunale, le Syndicat d'Énergie des Yvelines (SEY) est un syndicat mixte regroupant 201 communes, pour une population de 1 012 156 habitants.

Il accompagne ses adhérents dans la déclinaison locale de la transition énergétique.

Acteur essentiel en matière d'énergie dans les Yvelines, a institué sa commission consultative paritaire, destinée à coordonner l'action de ses membres dans le domaine de l'énergie, mettre en cohérence les politiques d'investissement et faciliter l'échange de données entre les collectivités représentées. Elle permet également au syndicat d'assurer, à la demande et pour le compte de l'un de ses membres, l'élaboration d'un plan climat air énergie territorial (PCAET).

Présidée par le Président du SEY, la Commission comprend un nombre égal de représentants du Syndicat et de représentants des Etablissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre, soit 1 titulaire et 1 suppléant pour chaque EPCI.

- **Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour les énergies et les réseaux de communication (SIPPAREC).**

Créé en 1924, le SIPPAREC est un syndicat mixte ouvert. A la compétence historique de gestion de la

distribution d'électricité pour le compte des communes, le syndicat a progressivement développé d'autres compétences :

- les réseaux de communications électroniques et services de communication audiovisuelle,
- le développement des énergies renouvelables,
- les systèmes d'information géographique,
- l'éclairage public,
- les infrastructures de charge.

Il convient donc que soit désigné par le Conseil communautaire un représentant de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc pour la commission consultative paritaire du SIPPAREC.

- Conformément aux articles L.2121-21 et L.5211-1 du CGCT, ces votes ont lieu au scrutin secret ou, si le Conseil communautaire le décide à l'unanimité, au scrutin public.

Les candidats sont appelés à se faire connaître.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à votre adoption :

APRES AVOIR DELIBERE, DECIDE :

- 1) de désigner au scrutin public, le Conseil communautaire l'ayant décidé à l'unanimité, en tant que représentant de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc au sein de la commission consultative paritaire du Syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Ile-de-France (SIGEIF) :

Martine SCHMIT

- 2) de désigner au scrutin public, le Conseil communautaire l'ayant décidé à l'unanimité, en tant que représentant titulaire et représentant suppléant de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc au sein de la commission consultative paritaire du Syndicat d'énergie des Yvelines (SEY 78) :

Titulaire	Suppléant
Luc WATTELLE	Marc TOURELLE

- 3) de désigner, au scrutin public, le Conseil communautaire l'ayant décidé à l'unanimité, en tant que représentant de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc au sein de la commission consultative paritaire du Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour les énergies et les réseaux de communication (SIPPAREC) :

François DARCHIS

M. le Président soumet les conclusions du rapporteur au vote du Conseil communautaire.

Nombre de présents : 70

Nombre de pouvoirs : 4

Nombre de suffrages exprimés : 74 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité par 74 voix

Cet acte est susceptible d'être déféré devant le tribunal administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de son affichage.